Avant d’entamer vos travaux

AVIS IMPORTANT :

demande de procéder à l’indication de l’implantation

Conformément à l’article 137, alinéa 2 du CWATUPE, « les travaux de nouvelles constructions ou d’extensions de constructions existantes ne peuvent débuter qu’après réception du procès-verbal de l’indication de l’implantation constatant le respect de l’implantation prévue au permis ».

**Chantier** :

rue……………………………………………………………………………………n°………………… à …….................................

Coordonnées de la parcelle : section…………………n° :………………………………………………………………………...

**Relative au permis d’urbanisme** n° (dossier commune) ……………………………………………………...….,

délivré par le Collège communal en date du………………………….

Je soussigné(e)…………………………………………………………………………………………………………………………..…….….

Domicilié(e) rue…………………………………………………………………………………à ………………………………………………

Numéro de téléphone :………………………………………………………………………………………………………………………..

Adresse mail : ………………………………………………………………………………………………………………………………………

* sollicite le Collège communal, par l’intermédiaire de Madame Monmart (Tél : **085/27 04 96**), afin de planifier le contrôle contradictoire de l’implantation, dans le respect de l’article 137 du CWATUPE ;
* certifie que l’implantation est matérialisée sur le terrain en date du :…………………………………de la manière suivante :
* par la mise en place de chaises et cordes délimitant la future construction ;
* qu’un point de repère de nivellement a été établi ;
* que les limites juridiques contradictoires de la propriété sont matérialisées (bornes, murs, clôtures,…ou tout autre élément de repérage fixe) ;
* que deux points de repère fixes en limite du terrain sont placés ou désignés très précisément ;
* accepte que cette indication soit réalisée par M. LOROY Jacques, Géomètre à Wanze, désigné lors de la délibération du Conseil communal du 28 avril 2016 portant sur l’attribution du marché ;
* m’engage à effectuer le paiement
* de 242,00 € par versement bancaire sur le compte n° BE30-0910-0042-5011 et **d’en fournir la preuve** jointe à cette demande ;
* et de 90,75 € pour toute visite supplémentaire éventuelle ;
* m’engage à ce que les repères fixes situés en limite du terrain soient maintenus jusqu’à la mise sous toit, de façon à permettre un contrôle à postériori.

Fait à …………………………………. , le……………………………………..

Signature :